
Adresse du tribunal du district de Crest (Drôme) qui applaudit aux mesures vigoureuses prises par la Convention contre les ennemis de la liberté, lors de la séance du 17 germinal an II (6 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du tribunal du district de Crest (Drôme) qui applaudit aux mesures vigoureuses prises par la Convention contre les ennemis de la liberté, lors de la séance du 17 germinal an II (6 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 214;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29119_t1_0214_0000_4

Fichier pdf généré le 01/02/2023

Séance du 17 Germinal An II

(Dimanche 6 Avril 1794)

Présidence d'AMAR

La séance est ouverte à 11 heures.

Le citoyen Amar, président, occupe le fauteuil.

Un membre lit la correspondance.

I

Le tribunal du district de Crest, département de la Drôme, applaudit aux mesures vigoureuses prises par la Convention nationale contre les ennemis de la liberté française, la félicite d'avoir déjoué leurs abominables complots, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Crest, 6 germ. II] (2).

« Citoyens,

Défenseurs invincibles de la plus belle des causes, de la liberté française, vous qui savez découvrir et déconcerter ses ennemis avec autant d'habileté que de courage, la patrie, délivrée par vos soins d'une nouvelle conspiration qui tendoit à la subversion totale de son gouvernement, retentit partout de cris d'admiration pour vos talents, et de reconnaissance pour vos services. Le tribunal du district de Crest, département de la Drôme, mêlant sa voix à celle de tous les patriotes français, vous offre le tribut des mêmes sentiments, et considérant les orages sans cesse renaissants autour du vaisseau de la République, et la nécessité de lui conserver des pilotes fermes, sages et expérimentés, il unit son vœu à celui de tous les bons citoyens afin que, pour le salut public, vous demeuriez à votre poste, au gouvernail, jusqu'à ce que la France jouisse d'une paix glorieuse et solide, et que sa Constitution soit établie sur une base aussi inébranlable que vos vertus. »

SIBEND, DYE-DALISSANS, DELATUNE, BÉRENGIER, LABLACHE, RICHARD (*comm. nat.*).

2

Les administrateurs et l'agent national composant le district de Crest, expriment les mêmes sentiments, et promettent de se rallier autour de la Convention nationale, et de mourir avec elle, plutôt que de reprendre des fers.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Crest, s.d.] (2).

« Législateurs,

Nouvelles conspirations; nouveaux triomphes; c'est à travers les orages au milieu des dangers que la liberté publique prend des forces! Intrigants effrontés, conspirateurs audacieux, tremblez! Que le supplice d'Hébert et consorts soit pour vous une leçon terrible! L'insurrection du 31 mai était en faveur de la Liberté en péril et non en faveur d'un individu vexé. Le peuple français se passionne pour la vertu et non pour le vice et la trahison; tel homme montait hier au Capitole couvert du masque de la popularité qui aujourd'hui voit ses crimes découverts et est précipité de la Roche Tarpéienne.

Représentans, soyez toujours semblables à l'astre brillant qui vivifie la Nation. Dissipez par vos rayons perçants ces brouillards fétides qui, répandus sur la surface, corrompent les plantes les plus saines. Que le volcan de la Montagne vomisse sur les monarchistes et les intrigans des laves révolutionnaires et exterminatrices; que ceux qui font avec affectation l'éloge de la Constitution, soient notés à coup sûr, ils sont ennemis du Gouvernement révolutionnaire; ils en craignent les effets!

Et vous, membres incorruptibles des Comités de salut public et de sûreté générale, continuez à surveiller! Suivez les traîtres pas à pas, jusque dans leurs repaires obscurs! Portez le flambeau qui doit nous aider à pénétrer à travers les ténèbres qui environnent le crime!

Pour nous, Représentans, inviolablement attaché à vos destins, nous vous promettons d'employer nos efforts pour seconder vos vues républicaines; et si la trompette venait à sonner l'alarme, nous accourrions nous rallier autour

(1) P.V., XXXV, 16. J. Sablier, n° 1242; Débats, n° 568, p. 348.

(2) B^m, 17 germ.

(1) P.V., XXXV, 16. B^m, 19 germ. (suppl^t).

(2) C 298, pl. 1039, p. 2.